

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS
LE 10 DECEMBRE 2023
PALAIS DES SPORTS CAEN LA MER**

Les clubs suivants étaient présents :

Calvados : BARON SUR ODON (TC20), BAVENT TC BAVENTAIS, BAYEUX TC, BRETTEVILLE SUR ODON TC, CABOURG GARDEN TENNIS, CABOURG TENNIS CLUB SPORTING, CAEN CHEMIN VERT ASL, CAEN GUERINIERES SPORTS, CAEN MALADRERIE TENNIS, CAGNY CT, CLECY TC, CONDE SUR NOIREAU TC, CREULLY TC, DEMOUVILLE TENNIS, DOUVRES TC, FALAISE ES, FLEURY SUR ORNE TC, HOULGATE SC, IFS AMICALE DU TENNIS, LISIEUX TCA, LOUVIGNY TC, MONDEVILLE USO, ORBEC TC, OUISTREHAM RIVA BELLA TC, PORT EN BESSIN TC, RANVILLE TC, ROYAL TENNIS CORMELLES, SAINT ANDRE SUR ORNE USSA, SAINT AUBIN SUR MER TC, SPORTING LION HERMANVILLE, THURY HARCOURT TC, TOUQUES TC COTE FLEURIE, TREVIERES, TROARN TENNIS CLUB, TROUVILLE SUR MER TC, VER SUR MER TC, VERSON TC, VIRE USM.

Eure : BEUZEVILLE BAC TENNIS, BOURG ACHARD SAINT OUEN T2R, CORMEILLES TC, DAMVILLE TC DE L'ITON, EVREUX AC, GAILLON AUBEVOYE TC, GISORS TC, LE NEUBOURG TC, LYONS LA FORET TC, NASSANDRES TENNIS RISLOIS, PACY SUR EURE TC, PONT AUDEMER TC, PONT SAINT PIERRE TC, SAINT MARCEL AS, VERNEUIL SUR AVRE TC, VERNON TC.

Manche : BARNEVILLE CARTERET TC, CARENTAN TC, CHERBOURG ASBR TENNIS, COURCY TC, COUTAINVILLE JEUNE FRANCE, COUTANCES TC, EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE TC, GRANVILLE TC, HAUTEVILLE SUR MER TC BAIE DE SIENNE, ISIGNY LE BUAT TC, QUERQUEVILLE AS, SAINT GEORGES DE MONTCOCQ AS, SAINT PAIR SUR MER, SARTILLY US, TOURLAVILLE TC LOISIRS, VILLEDIEU LES POELES CLUB SPORTIF TENNIS.

Orne : ARGENTAN ASPTT, ARGENTAN TC, BAGNOLES DE L'ORNE TC, BRIOUZE, CONDE SUR HUISNE TC, FLERS TC, LA FERRIERE AUX ETANGS, L'AIGLE TC, PUTANGES US, SAINT PIERRE DU REGARD TC, TINCHEBRAY SPORT TENNIS.

Seine-Maritime : BIHOREL GCO, DARNETAL OLYMPIQUE, DIEPPE TENNIS SQUASH, ENTENTE TENNIS PLATEAU EST, GMT LE HAVRE METROPOLE-FONTENAY, GODERVILLE TC, GONFREVILLE L'ORCHER ESM, LE GRAND QUEVILLY TC, LE HAVRE AC, LE HAVRE CSSM, LE HAVRE TC MUNICIPAL, LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB, LE PETIT QUEVILLY TC, LILLEBONNE US, LUNERAY TCR, MALAUNAY TC, MAROMME AL, MONT SAINT AIGNAN TC, NEUFCHATEL EN BRAY TC, NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC, OCTEVILLE SUR MER TC, PAVILLY BARENTIN TC, PREAUX TC, ROUEN ASPTT, ROUEN TENNIS CLUB, ROUEN UC AS, SAINT AUBIN TC, SAINT MARTIN DU MANOIR TC, SAINTE ADRESSE ATSA, SOTTEVILLE LES ROUEN SSCC, TC DE L'ESTUAIRE, TENNIS PETIT CAUX VARENGEVILLE, TURRETOT, YVETOT TC.

A 9h30, le Président de la Ligue accueille les différents intervenants ainsi que tous les délégués des clubs normands et les membres du comité de direction de la Ligue de Normandie de tennis. Il laisse ensuite la parole au Président de la FFT pour son discours d'introduction en vidéo.

Olivier Halbout, Président de la ligue de Normandie, prend la parole pour faire un tour d'horizon de cette année sportive. Il salue dans un premier temps, l'engagement des dirigeants du tennis normand et aborde les sujets ci-dessous :

- Un bilan à l'écoute des clubs avec 121 visites dans 105 clubs depuis le début du mandat.
- La vie dans le club, un capital et une richesse pour le club et ses adhérents.
- L'ouverture à tous les publics avec le tennis santé, une belle et forte dynamique sociétale.
- Les différentes pratiques, elles apportent une offre de jeu qui répond à une demande de nos adhérents.
- La culture de la gagne que nous avons développée au fil des années en direction de nos jeunes.

Le Président invite les dirigeants sur des évènements à venir :

- Le rendez-vous du club-house qui sera organisé sous la forme d'un webinaire tous les 3 mois ; la première édition étant programmée le jeudi 11 janvier.
- La soirée des champions le vendredi 22 mars au centre de ligue de Honfleur.
- Le parcours de la flamme olympique en Normandie.
- Le championnat de France de tennis fauteuil du 27 au 30 juin 2024.

Il termine son propos en présentant la maison du tennis normand et en invitant les clubs à s'approprier ce nouvel équipement.

A 10 H 15 : quorum définitif

Nombre de clubs présents : 114 clubs, porteurs de 615 voix.

Quorum : 260 voix et 455 voix pour la modification des statuts.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2022 était à la disposition des clubs sur le site internet de la Ligue avec l'ensemble des rapports et documents nécessaires pour la tenue de la séance. Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le PV.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est validé à l'unanimité.

2. Rapport moral du Secrétaire Général

Monsieur Olivier Halbout, Président de la Ligue de Normandie,

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs normands.

Chers amis dirigeants,

Permettez-moi de vous dire tout le plaisir que j'ai, ainsi que tout le Comité de direction, de vous retrouver pour cette Assemblée Générale, dans ce très beau Palais des sports de Caen.

Je souhaite dans un premier temps avoir une pensée très forte pour les personnes qui nous ont quittés :

- Jean pierre FAYET, ancien trésorier du comité du Calvados survenu le 21 novembre.
- Jean-Claude TERRADE, figure emblématique du tennis seino-marin et normand puisqu'il a officié à tous les postes : joueur, entraîneur, arbitre, juge-arbitre, bénévole et en tant que vice-président du Comité, et conseiller en développement.
- Ginette LEGROS, bénévole très active dans plusieurs clubs de l'agglomération rouennaise : le Grand Quevilly, TC Rouen, AS RUC. Sa passion pour le tennis, sa gentillesse et son dévouement ont marqué le tennis seino-marin.
- Josette ZABERA, présidente du club de Gournay en Bray depuis 1997.
- Jean-Claude LEROY, président du club de Gonfreville CFR de 1992 à 2004 et du HAC de 2003 à 2013 ; président du Havre Finances de 1981 à 1996, mais aussi membre du Comité Départemental de 1983 à 1990.
- Docteur Claude SIDA, président du TC Bazoches (61) de 2010 à 2021.
- Pierre LAIRIE, personnage emblématique du tennis normand ; ancien très bon joueur et enseignant dans le Calvados pendant 30 ans, il a créé le club d'Hérouville-Saint-Clair et a laissé une empreinte dans de nombreux clubs du Calvados. Il était propriétaire du Sporting-club de Cabourg depuis 2009.
- Yves LUCAS, passionné de sport, après avoir pratiqué le football et le rugby, il s'est tourné vers le Tennis. Devenu professeur, il a exercé dans de nombreux clubs de la Manche avant de créer le tennis club du Blanc-Ruisseau en 1973 à Cherbourg, club qu'il a fait grandir en construisant des courts extérieurs et couverts. Il fut très investi dans le Comité de la Manche et la Ligue de Normandie.
- Claude FRIMAS, vice-président du club de la Glacerie jusqu'à fin 2022, fidèle lieutenant de Charles Leloy

Nous pensons très fort à eux ainsi qu'à leurs familles.

Même si cela a déjà été fait lors des Assemblées Générales des départements, je tiens à accueillir tous les nouveaux présidents de clubs. Vous êtes 36, dont 6 femmes, à avoir rejoint notre cercle des dirigeants du tennis normand ; merci pour votre engagement. Sachez que toutes les équipes de la Ligue sont à votre disposition pour vous aider dans votre nouvelle tâche au service de notre sport.

Au cours de cette saison, le Conseil des Présidents s'est réuni 3 fois, le Bureau 8 fois, et le Comité de Direction 4 fois.

La barre de nouveau franchie ! Avec 50705 licences, nous avons de nouveau franchi la barre des 50 000 licences. Cela n'était plus arrivé depuis la saison 2015 avec 50485 licences. Nous augmentons donc nos effectifs de 3185 licences soit +6,70%.

Si nous détaillons les chiffres de nos effectifs, nous avons :

- 24 806 licences Jeunes qui correspondent à 48,92% et 25 889 licences Adultes qui correspondent à 51,08% .
- 34 777 licences Hommes, soit 70,56% et 14 928 licences Femmes, soit 29,44%.
- 45 257 licences Multi-raquettes.
- 1 009 licences Padel.
- 2 licences Beach-tennis.
- 1 679 licences scolaires.
- 2 624 licences découvertes.
- 134 licences Web.

Je tiens à vous féliciter, vous, les Présidents de clubs qui, par votre dynamisme, permettent la fidélisation et l'accueil de nouveaux pratiquants. Nous essayons de vous accompagner du mieux possible avec les différentes équipes de la Ligue et nos différents dispositifs (projet club, ADCP, visites...).

Le tennis chez les jeunes reste une priorité et nous continuons à nouer des partenariats. En particulier avec la signature de conventions avec l'Education Nationale dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Orne.

Les équipes de la Ligue restent proche de vous et à votre disposition. En plus des différentes visites faites par notre Président et les différents élus, 348 visites et 22 diagnostics techniques ont été effectués cette saison. Merci à toute l'équipe d'Alain Gripon pour leur engagement.

La saison 2023 aura vu aussi la transformation du site internet de la Ligue et des cinq Comités. Un grand bravo à toute l'équipe qui a travaillé sur le projet. Le rendu est vraiment très positif.

Notre centre de Ligue s'est aussi transformé avec l'aménagement de notre hall d'accueil comme vous avez pu le voir lors de l'intervention d'Olivier.

Nous pouvons aussi ajouter que 170 clubs sont adhérents au COSMOS. Je vous rappelle que c'est totalement gratuit, pris en charge par la FFT.

Concernant le projet club, 141 clubs ont déposé un dossier, pour un montant de 100 000€ d'aides.

Au niveau de l'ANS, la Ligue de Normandie disposait d'une enveloppe de 193957 € dont 104737 € réservés aux clubs (54%). Une nouvelle clé de répartition a été mise en place par la FFT. Nous avons enregistré une baisse de 14,26% par rapport à la saison dernière. Pour les clubs, 57 dossiers ont pu être financés sur cette saison.

Au niveau de l'équipement, nous avons été très réactifs sur la mise en place du dispositif « ANS 2024 NOUVEAUX EQUIPEMENTS ». Nous ne faisons pas partie de la commission d'attribution mais nous avons aidé plusieurs clubs et collectivités à mener des projets. Sur cette saison, 8 dossiers ont été validés par la commission ANS, permettant le financement de 14 pistes de Padel, 1 terrain semi-couvert de tennis et 2 courts extérieurs pour un montant de 1 147 824 €. Nous pouvons ajouter les 6 pistes de Padel financées en 2022 pour un montant de 367 500 €, soit un total d'aides de 1 515 324 €.

Concernant l'ADCP, la Ligue a obtenu une subvention de 249 195 € cette année qui a permis la participation au financement de 22 projets.

Je voudrais faire maintenant un point d'étape sur le développement du Padel sur notre territoire. Tout d'abord au niveau des installations de Ligue et départementales. En plus de notre centre de Ligue au Havre, nous avons inauguré cette année un centre départemental dans l'Orne, au club de Sées, avec deux pistes extérieures, ainsi que dans le département de la Manche, au club de Saint-Pair sur Mer avec deux pistes extérieures. Le département du Calvados aura son centre départementalisé dans le club de Lisieux et le département de l'Eure dans le club de Vernon.

A ce jour, nous disposons en Normandie de 45 pistes et nous devons passer à 94 pistes à la fin de la saison 2024.

Il est indispensable de continuer sur cette dynamique, c'est vraiment un axe fort que nous devons continuer de développer. En 2026 auront lieu les élections municipales ; il est important pour vous,

responsables de club, de solliciter vos élus pour inclure dans leur projet de mandat la construction de pistes de Padel.

Les équipes de salariés et élus sont à votre disposition pour aller à la rencontre de vos élus pour vous aider dans vos démarches.

J'en profite pour faire un petit focus sur les compétitions et résultats de nos normands.

Organisation de 2 tournois P 1000 :

Padel Arena Isneauville

Maxime FORCIN (P. Shot Mondeville) associé à Benjamin GRUE, vainqueur de Jérémy GARCIA (Yvetot) associé à Pierre VINCENT.

Padel Shot Mondeville

Maxime FORCIN (P. Shot Mondeville) associé à Yann AURADOU, vainqueur de Gautier BOUTEL (Evreux ALM) associé à Josep AYMERICH.

Maxime termine la saison au 12ème rang français et il a été sélectionné pour un stage avec l'équipe de France.

En National 1, l'équipe féminine du Padel Shot Mondeville est finaliste du championnat de France, battue par l'équipe du stade toulousain.

Du 3 au 5 février, a eu lieu le 1er tournoi P1000 féminin de Padel à Isneauville, remporté par Mélanie ROS N° 13 associée à Marie LEFEVRE N° 11.

Chez les jeunes l'équipe U14 termine 7ème au championnat de France.

Au niveau des ressources humaines, je tiens à saluer l'arrivée de Sophie Dubost en tant que CST des départements de l'Eure et de l'Orne. Bienvenue aussi à Baptiste Muller, qui est arrivé sur un poste de chargé de l'évènementiel en alternance. Nous pouvons aussi souhaiter la bienvenue à Jimmy Bergeot qui intègre l'équipe technique de Ligue. Nous travaillons actuellement sur un audit interne pour anticiper le mieux possible les futurs départs en retraite. Je tiens à saluer aujourd'hui Paula et Thierry Gheux pour leur engagement au sein de notre institution, qui prendrons une retraite méritée à l'été 2024.

Concernant l'accompagnement des dirigeants, nous continuons la mise en place de journées d'information. Cette année plusieurs thèmes ont été abordés :

- Journée d'intégration à Honfleur.
- Charte de l'enseignement professionnel.
- Subventions (ANS & Projet club).
- ADOC.
- Présentation de la Nationale Tennis Cup.
- Santé.
- Présentation Hello Asso (solution gratuite pour le paiement en ligne).

Sur le plan de la formation, je félicite les nouveaux diplômés de notre centre. Cette année :

- 13 nouveaux DE ont obtenu leur diplôme.
- Nous comptons aussi 26 nouveaux CQPET sur notre territoire.

Une nouvelle formation CQP va voir le jour en janvier 2024, nous reviendrons vers vous rapidement pour vous informer.

Au niveau de la formation continue, la Ligue de Normandie a proposé plusieurs thématiques autour de la préparation mentale, le tennis santé...

Nous continuons aussi le développement des formations autour du Padel ; deux formations possibles :

- Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de Moniteur de Padel ; se déroule sur 7 mois et permet aux futurs diplômés d'encadrer et d'animer des entraînements de Padel. (5 diplômés).
- La formation continue au Diplôme Fédéral de Moniteur de Padel (DFMP) ; s'adresse aux enseignants de tennis qui souhaitent animer et encadrer des séances de Padel. Initiée en 2022, la Ligue de Normandie de Tennis a déjà lancé trois sessions de formation. (26 diplômés).

Je remercie tous les formateurs qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à notre Ligue d'avoir un centre de formation reconnu et très performant.

Nous continuons aussi notre développement sur la thématique tennis-santé ; 18 nouveaux enseignants formés sur cette saison et 5 nouveaux clubs labellisés tennis-santé.

Un grand merci à Guillaume et à ses équipes pour le travail effectué.

Lors de la dernière édition de Roland Garros, 10 jeunes ramasseurs de balles ont représenté notre Ligue, ainsi que 10 arbitres. Quatre jeunes licenciés de notre Ligue ont participé à « entrée de rêve ».

Passons maintenant aux diverses manifestations et compétitions sur cette saison.

Le 28 janvier dernier, à l'hôtel Amirauté de Deauville, nous avons organisé les premiers Etats Généraux du tennis féminin. Cette première en France a connu un très grand succès. 250 personnes présentes sur la journée pour participer aux différents ateliers le matin et aux conférences l'après-midi.

Je tiens à féliciter Nathalie et son équipe pour l'organisation de cette manifestation en présence de Dominique DECOUX, Vice-présidente de la Fédération.

Nous travaillons actuellement sur les différentes préconisations des ateliers pour mettre en place des actions en direction de notre public féminin.

Pour terminer sur ce sujet, je tiens à remercier les intervenantes de l'après-midi : Valérie FOURNEYRON (ancienne ministre des sports), Fabienne FABJGEMBAUM (avocate en droit du sport), Jacqueline SUBERT (ancienne Présidente de la Ligue de Normandie de tennis), Christelle FROGER (directrice région Grand Ouest BNP Paribas), Sarah PITKOWSKI (Ancienne 29ème joueuse mondiale), Alexandra FUSAI (ancienne 37ème joueuse mondiale), Stéphanie FORETZ (ancienne 62ème joueuse mondiale).

Un grand merci à Emilie LOIT pour sa disponibilité pour animer les deux ateliers.

Autre évènement important pour notre Ligue, nous avons eu la chance d'accueillir à Honfleur l'émission de BEIN sport « court central » où Laura-Valentine POP et Daniel JADE ont été mis sur le devant de la scène. Un grand merci à Olivier pour avoir permis de mettre en avant notre Ligue sur une chaîne nationale.

Au niveau fédéral, nous avons accueilli le tour de France des Ligues à Lisieux, le 9 février. Un grand merci au club de Lisieux pour son accueil. De plus, deux étapes de l'Urban-tennis tour ont eu lieu en Normandie à Cherbourg-en-Cotentin et à Rouen.

Chez les jeunes, la Ligue de Normandie a brillé par ses résultats exceptionnels lors de cette année 2023.

Alice ROBBE est rentrée dans le Top 200 et s'est ouvert l'accès du plus haut niveau, par sa participation aux qualifications de 3 grands Chelems : RG (3ème tour), Wimbledon et US OPEN. Elle a également performé aux Universiades en CHINE en obtenant la médaille de bronze en simple.

De son côté, Daniel JADE a fait également une année extraordinaire avec notamment les résultats suivants : finale en simple à Tarbes, champion de France U14 en simple et en double, victoire au Tournoi TE CAT 1 du Stade Français, champion d'Europe par équipe U14 (leader de l'équipe de France), vice-champion d'Europe individuel, médaillé de bronze aux championnats du monde.

La ligue a effectivement validé cette année exceptionnelle par un triplé historique au Championnat de France U14 : Daniel en simple et en double et Laura-Valentine POP en double.

Cette moisson de résultats est le fruit d'un travail collectif tourné vers la formation des jeunes !

Un grand bravo à l'équipe technique de Ligue pour le travail effectué.

Nous pouvons mettre aussi féliciter nos plus anciens et mettre à l'honneur pour leur titre de champion de France :

- Bénédicte Legrand en + de 65 ans.
- Louis Quennesen en + de 35 ans.

Concernant les compétitions internationales :

En septembre 2023, lors de l'ITF 80000\$ du Neufbourg, la roumaine Jacqueline Adina CHRISTIAN a battu la Belge Magalie KEMPEN 6/4 6/4. En octobre, lors de la 4ème édition l'ITF juniors de Honfleur, Lucas MARIONNAU bat Niel VILLARD (7/5 6/3) et Yiru CHEN bat Anastasia HUIJSEGOMS (6/1 6/3).

Toujours en octobre, la Suisse Céline NAEF a remporté la 14ème édition de l'Open Féminin 50 de Cherbourg-en-Cotentin, sur le score de 3/6 7/5 6/2, face à la joueuse espagnole Irène BURILLO ESCORIMELA.

Du 10 au 17 octobre a eu lieu la première édition de l'Open Capfinances Rouen Métropole. Ce nouveau tournoi WTA était doté de 125000\$. Pour cette grande première, la belge Maryna ZANEVSKA a battu la suisse Viktorija GOLUBIC 7/6 6/1.

Du 1er au 4 décembre, le centre de Ligue a accueilli le Master U Paribas. Ce championnat du monde universitaire par équipe, organisé de main de maître par la Fédération des Sports Universitaires, a vu la victoire des Etats-Unis. Notre équipe de France termine à la 4ème place.

Toujours en décembre, l'Open de Caen a vécu sa dernière année au Zénith, la preuve aujourd'hui dans ce très beau palais des sports : Holger RUNE (N° 11) vainqueur face à Roberto BAUTISTA-AGUT (N°21) et Martina TREVISAN (N°28) vainqueur face à Aliaksandra SASNOVICH (N°30).

Du 23 au 29 janvier 2023, lors des internationaux de Bagnoles de l'Orne 15000 \$ + H, Sean CUENIN a battu Lucas CATARINA 6/3 6/3.

En février, lors de la 30ème édition du Challenger la Manche Cherbourg, victoire de Giulio ZEPPEIERI (N° 166) 7/5 7/6 face à Titouan DROGUET (N° 269).

En mars, l'Open Féminin du Havre a vu la victoire de Loïs BOISSON 6/0 4/6 6/2 sur Diana MARTYNOV.

Du 2 au 4 juillet a eu lieu une phase qualificative de l'European Summer cup by Tennis Europe filles U 14 au Garden tennis de Cabourg ; l'Allemagne et la France se sont qualifiées pour la finale en Italie. La France terminera 6ème.

SOIBAULT Reina Cup : une phase qualificative s'est déroulée au Tennis Bois d'Etennemare (76) avec qualification de la Slovaquie et de la France. Lors de la phase finale en août au TC Granville, victoire de la Bulgarie. La France termine 4ème.

De plus notre ligue a accueilli :

- Championnat de France 12 et 13/14 ans au TC Rouen du 19 au 27 Novembre 2022.
- Du 23 au 25 février a eu lieu l'Open 76 DYAPASON, 1er tournoi international Sourds et malentendants, disputés en France, avec la participation de 11 joueuses et 18 joueurs. Bravo au Comité départemental de Seine-Maritime pour cette magnifique organisation.
- Du 1er au 8 avril, 28ème édition de l'ITF Seniors + de Bagnoles de l'Orne ; 180 joueurs et joueuses répartis dans 40 tableaux différents.
- Du 11 au 16 juin 2023, Championnats UNSS collèges (équipes d'établissement et équipes excellence) de Tennis à Cherbourg-en-Cotentin, réunissant 200 collégiens.

Pour conclure, je remercie tous les collaborateurs qui travaillent au service du tennis normand dans les Comités départementaux et à la Ligue. Grâce à leur énergie et celle des élus des Départements et de la Ligue, nous pouvons être fiers.

3. Modification des statuts :

TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT :

Article 5 : Types d'Assemblée Générale :

- Assemblée générale Ordinaire.
- Assemblée générale Elective.

- Assemblée générale Exceptionnelle.
- Assemblée générale Extraordinaire.

Article 6 : Composition

- Le Délégué de l'association affiliée devient le représentant de l'association.

Article 7 : Fonctionnement

- Précision sur le vote par procuration : le représentant d'une association affiliée ne peut être titulaire que d'une seule procuration octroyée par une autre association affiliée de la Ligue.

Article 9 : Composition

La Ligue de Normandie de Tennis est administrée par un Comité de direction comprenant 31 membres. Le Comité de direction comprend :

- A partir de l'élection des instances dirigeantes au titre du mandat 2024-2028, au moins 40 % d'hommes et 40 % de femmes.
- A partir du renouvellement des instances dirigeantes au titre du mandat 2028-2032, la parité stricte (à une unité près, en cas de nombre impair de membres composant l'instance fixée par les présents statuts).
- Ne peuvent être élues au Comité de direction :
 - Les personnes faisant l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du Code pénal.
 - Les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale, en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs.
 - Les personnes ne respectant pas les obligations en matière d'honorabilité prévues à l'article L. 212-9 du Code du sport ou ayant fait l'objet d'une interdiction administrative d'exercer telle que prévue à l'article L. 212-13 du même code.
 - Les salariés de la Fédération, d'une Ligue ou d'un Comité départemental ou les agents publics placés auprès de la Fédération, d'une Ligue ou d'un Comité départemental ne peuvent être candidats au Comité de direction de la Ligue.
 - Il en va de même des salariés d'une association affiliée ou d'une structure habilitée. (cf Motion n°2).
- Le dépôt d'une liste n'est recevable que s'il est accompagné de la présentation d'une profession de foi au terme de laquelle la liste s'engage notamment à mettre en œuvre la politique fédérale pour l'ensemble de la Ligue et la durée du mandat du Comité de direction.
- Chaque liste devra faire apparaître dans sa première moitié les personnes également candidates aux mandats de délégués titulaires ainsi que celles candidates aux mandats de délégués suppléants. La personne tête de liste devra figurer parmi les candidats aux mandats de délégués titulaires.

Article 12 : Rétribution – Remboursement de frais

- Des membres du Comité de direction peuvent recevoir une rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées au sein de la Ligue dans les conditions et limites en nombre, en montant et selon les modalités prévues par les articles 261-7-1°-d et 242 C du Code général des impôts. Le Comité fédéral de la FFT fixe les principes selon lesquels les membres du Comité de direction peuvent percevoir une rétribution. Dans l'hypothèse où un des membres du comité de direction de la Ligue serait rétribué, une information est réalisée par la Ligue au Comité fédéral.

Article 13 : Président - Élection

La personne figurant en tête de la liste qui a remporté les élections au Comité de direction est élue de ce fait Président de la Ligue.

Article 14 : Bureau de la Ligue – Composition

Le bureau comprend 13 membres, dont, outre le Président, au moins un vice-président, un secrétaire général et un trésorier général.

Résolution complémentaire n°1 – Assemblée générale du 10/12/2023

1. Les modifications des statuts de la Ligue de Normandie de Tennis adoptées ce jour entrent en vigueur le 1er janvier 2024.

2. Toutes les instances de la Ligue de Normandie de Tennis élues par l'Assemblée générale le 9 février 2021 et consécutivement à celle-ci restent en place et leurs prérogatives demeurent inchangées jusqu'au renouvellement complet des instances dirigeantes de la Ligue de Normandie de Tennis qui sera effectué en application des statuts tels qu'ils résultent des modifications adoptées ce jour.

Résolution complémentaire n°2 – Assemblée générale du 10/12/2023

La modification de la disposition prévue à l'article 9.2 des statuts de la Ligue de Normandie de Tennis est approuvée. Toutefois, dans l'hypothèse où l'Assemblée Générale de la FFT modifierait, dans un délai de 6 mois, ladite disposition des statuts type des ligues, la modification adoptée ce jour serait considérée comme caduque.

4. Rapport financier du Trésorier Général– Comptes 2022

Je souhaiterais tout d'abord remercier Olivier et Pierrick pour leur confiance, le bureau et le comité de direction de la Ligue, ainsi que les 5 trésoriers généraux des départements avec qui nous avons travaillé en synergie dans le cadre de notre commission finance.

Je voudrais également remercier Nicolas, Sandrine pour leur écoute, leur disponibilité et le travail réalisé à mes côtés durant cette année, ainsi que notre CAC Marc DARIEL représentant le groupe SOFINOR ainsi que son équipe.

Cet exercice est le reflet d'une année dite normale porté par notre projet ambitieux de la rénovation du siège de la LNT à Honfleur, « la maison du tennis normand » et la mise en place de la réforme financière entre la Ligue et les Comités départementaux.

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2022/2023 ainsi que le budget prévisionnel de l'exercice suivant ont été adoptés par le comité de direction.

Je vous propose de vous donner les principaux éléments de contexte sur les charges et les produits.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 2401 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 2 515 K€ soit une hausse de 115 K€ (4,8 % au global).

Les 4 grands postes de charges pour la Ligue sont : les charges administratives du sport, les charges d'animation et de communication, les charges sportives et éducatives et les charges du centre de formation. Ces 4 postes représentent 76 % de nos dépenses au sein de la LNT.

Pour rappel, la masse salariale représente 53 % du budget réalisé de la LNT.

1^{er} poste : Les charges administratives

Elles concernent les charges relatives aux rémunérations des personnels de Ligue et des Comités départementaux, le fonctionnement de la ligue et les aides aux clubs en matière d'équipement.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 514 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 501 K€ soit une baisse de 13 K€.

Ce premier poste représente 20 % du global des charges de la Ligue, composé à hauteur de 62% par les appointements des salariés de la Ligue.

□□ Coût AG, soirée des partenaires, frais de déplacements des élus (dont les visites des clubs) liés en grande partie à la hausse des carburants et à la cartographie de notre territoire.

2^{ème} poste : Les charges d'animation et communication

Il s'agit des dépenses relatives aux personnels d'animation et communication, et les aides aux clubs en matière de développement.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 338 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 339 K€ soit une augmentation de 1 K€.

Ce deuxième poste représente 13 % du global des charges de la Ligue, composé à hauteur de 85 % par les appointements des salariés de la Ligue.

Soit Budget maîtrisé en globalité avec une augmentation du budget communication dont le 6^{ème} set.

3^{ème} poste : Les charges sportives et éducatives

Elles concernent le budget des différentes commissions régionales, les charges relatives à l'activité des CST/CTR, et les aides aux clubs impliqués dans la compétition ou organisateurs de tournois et évènements sportifs.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 769 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 706 K€ soit une baisse de 63 K€.

Ce troisième poste représente 28 % du global des charges de La ligue, composé à hauteur de 19% par les appointements des salariés de la Ligue.

□ Impact de la réduction des compétitions, des différentes participations aux tournois nationaux et régionaux et de la réduction des frais de déplacements (impact de l'organisation de réunions en distanciel),

4^{ème} poste : Les charges de centre de formation

Nous avons prévu un budget à hauteur de 335 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 371 K€ soit une augmentation de 36 K€.

Ce quatrième poste représente 14% du global des charges de la Ligue, composé essentiellement des différents coûts liés à la formation.

- Impact lié au fait d'avoir plus d'intervenants sur les formations

L'analyse des 3 postes suivants représentent 22 % des dépenses de la Ligue

1) Aides aux Comités départementaux

Ce poste abrite les mouvements financiers entre la Ligue et les Comités départementaux, et les charges relatives aux personnels intervenant dans les CD.

Nous avons prévu un budget à hauteur de 275 K€ et nous avons réalisé un total de charges pour 351 K€ soit une augmentation de 76 K€.

Il s'agit des différents postes liés à la mise à disposition des salariés aux Comités, dont les frais de déplacement des dirigeants des CD, les appels à projet.

2) Charges centre de ligue et siège administratif

Nous avons prévu un budget de 71 K€ et nous avons réalisé un total de charges de 126 K€ soit une augmentation de 55 K€ (essentiellement le coût de la rénovation des terrains de Honfleur, le coût des honoraires d'architecte dans le cadre du programme des travaux sur le site de Honfleur et l'impact également de la hausse de l'énergie pour la Ligue).

3) Dotations aux amortissements et provisions

Nous avons prévu un budget à hauteur de 72 K€ et nous avons réalisé un total de charges à hauteur de 86 K€.

Impacté à hauteur de 15 K€ par la provision sur les IFC (engagement retraite).

Le reste des postes concernent l'organisation de l'ITF Junior organisé par la LNT, les charges autres, charges financières et charges exceptionnelles.

Dont une augmentation des charges financières liées à la fiscalité de nos placements environ, 24 % des sommes perçues.

LES PRODUITS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 2 401 K€ et nous avons réalisé un total de produits pour 2 570 K€ soit une augmentation de 169 K€ (plus 7 %).

Les 6 grands postes de produits pour la Ligue sont : les produits d'administration du sport, les aides fédérales reçues, les produits sportifs et éducatifs, les produits du tournoi de l'ITF, les produits du centre de formation, **les 5 postes représentent 86 % des recettes de la LNT.**

1. PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT

Nous avons prévu un budget à hauteur de 515 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 702 K€ soit une hausse de 187 K€.

Il s'agit essentiellement des licences adultes et jeunes qui sont en hausse sur l'exercice, l'impact de la réforme financière avec les CD dans le mode de comptabilisation pour 160 K€.

2. AIDES FEDERALES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 1 009 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 1 040 K€ soit une hausse de 31 K€.

Essentiellement la Dotation Globale Fédérale d'un montant de 994 K€, en hausse de 45 K€.

3. PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 146 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 56 K€ soit une baisse de 90 K€.

Principalement le circuit d'encaissement des championnats qui arrive directement dans les CD sans passer par la ligue.

4. PRODUITS GRANDS TOURNOIS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 24 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 24 K€.

Le tournoi juniors ITF est à l'équilibre.

5. PRODUITS CENTRE DE FORMATION AGREE

Nous avons prévu un budget à hauteur de 416 K€ et nous avons réalisé un total de produit à hauteur de 379 K€, une baisse de 37 K€.

C'est lié à la réforme des OPCO et aux modalités de prise en charge des différentes formations, avec globalement moins de participants.

Ainsi qu'à l'impact des modalités de perception de la TA soit environ 6 K€ de moins sur l'exercice.

PRODUITS AUTRES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 102 K€ et nous avons réalisé un total produit de 157 K€, soit une augmentation de 55 K€.

Une belle progression de la partie partenariat et du mécénat plus 54 K€ grâce au travail effectué par notre Président et notre DAF.

6. SUBVENTIONS PUBLIQUES

Nous avons prévu un budget à hauteur de 124 K€ et nous avons perçu 133 K€ d'aides soit une hausse de 9 K€.

Elles émanent de l'ANS pour 88 K€ (plus 9 K€, lié au sport emploi), et de la Région Normandie pour 45 K€ dont l'ITF Junior.

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL

Nous avons prévu un budget à hauteur de 7 K€ et nous avons réalisé un total produit à hauteur de 7 K€.

Ce sont les loyers du local du CD 14 (une partie du local louée à la Sécurité Sociale de Caen et de la redevance versée par le club utilisant les installations sur Honfleur).

REPRISE SUR PROVISIONS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 51 K€ et nous avons réalisé un total produit à hauteur de 49 K€ soit une baisse de 2 K€.

La reprise sur projets club non justifiés et sur la provision sur les IFC pour 27 K€, ainsi que la reprise sur provision équipement et investissement à hauteur de 22 K€.

PRODUITS FINANCIERS

Nous avons prévu un budget à hauteur de 6 K€ et nous avons perçu 24 K€ d'intérêts sur nos placements financiers. Nous avons opté pour des placements plus rémunérateurs et sans risque sous forme de DAT.

Total des produits réalisés : 2.570.347 €, pour un total des charges réalisées : 2.515.443 € soit un résultat pour la saison écoulée de 54904 € (2,13 % des produits réalisés).

Nous vous proposons d'affecter :

Le report à nouveau de l'exercice 2021/2022	655 €
Le résultat de l'exercice 2022/2023	54.904 €
Soit un total de	55.559 €

Aux fonds propres statutaires	55.000 €
En report à nouveau	559 €

Le bilan au 31 août 2023 fait apparaître :

- Des fonds propres de 1.669.703 €
- Des provisions pour risques de 45.000 €
- Des provisions pour charges de 213.842 € **dédiées aux IFC**

Un total de dettes de 639.618 €

Des immobilisations d'une valeur nette de 470.179 € après 1.690.639 € d'amortissements.

Soit des FP (fonds associatif) de 65 % du total bilan et une autonomie financière (trésorerie excédentaire) de 1.769 K€ soit 70 % de notre budget annuel et représente 8,5 mois de trésorerie.

Pour rappel le coût global de nos travaux est de 436 K€ financé à 80 % sur fonds propres.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Marc DARIEL, Commissaire aux comptes, donne lecture de ses deux rapports et certifie sans réserve que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Aucune convention spéciale n'a été établie au cours de l'exercice.

Le compte de résultat 2022 est adopté à l'unanimité

6. Présentation du budget 2023/2024

Le projet de budget pour la saison en cours a été adopté par le comité de direction le 8 novembre 2023. Ce budget a été élaboré en tenant compte du contexte économique.

Nous vous présentons un budget en hausse de 227 K€ par rapport au budget de 2023 soit une hausse significative de 9 %.

Par rapport au réalisé la hausse sera moindre de l'ordre de 4,5 %.

Nous prévoyons une hausse de la masse salariale de l'ordre de 3,5 % par rapport au réalisé de 2023 en tenant compte de la partie rémunération, primes pour les salariés.

- Maintien des budgets des commissions par rapport au budget 2022/2023.
- Intégration des coûts de l'énergie (chauffage et électricité).
- Organisation des Championnats de France Tennis Fauteuil pour 46 K€.

Le budget le plus important de l'histoire de la LNT.

LES PRODUITS

PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT

Nous envisageons un maintien des licences sur le prochain exercice.

AIDES FEDERALES

Nous augmentons le budget du dernier exercice sur cette partie car nous avons la visibilité de la FFT sur les aides fédérales, plus 35 K€ soit 1029 K€ pour la DGF.

PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS

Nous maintenons le budget par rapport au dernier exercice sur cette partie.

PRODUITS GRANDS TOURNOIS

Nous partons sur les mêmes recettes pour l'ITF juniors.

PRODUITS CENTRE DE FORMATION

Nous maintenons les recettes réalisées sur le dernier exercice du centre de formation.

PRODUITS AUTRES

Nous augmentons les recettes liées aux partenariats, nous envisageons une hausse de l'ordre de 10 K€ par rapport à l'exercice réalisé des partenaires pour les Championnats de France de Tennis Fauteuil.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Nous appliquons une baisse de l'ordre de 15 K€ sur les aides ANS et augmentons les aides de la région.

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL

Nous maintenons le niveau de recette soit 4 K€ : la redevance versée par le TC Honfleur et envisageons de vendre les locaux du CD 14 dont nous sommes propriétaires.

REPRISE SUR PROVISIONS

Nous partons sur une augmentation du budget de 2022/2023 de l'ordre de 4,5 K€.

PRODUITS FINANCIERS

Nous partons sur des recettes en forte augmentation par rapport aux taux de rémunération des placements CT.

LES CHARGES

CHARGES ADMINISTRATIVES

Nous appliquerons une hausse de l'ordre de 35 K€ sur le réalisé afin de nous caler sur les indices économiques. L'augmentation générale sera sur la masse salariale.

CHARGES ANIMATION ET COMMUNICATION

Nous appliquons une hausse de l'ordre de 3.5 % qui correspond à l'augmentation générale sur la masse salariale.

CHARGE SPORTIVES ET EDUCATIVES

Nous augmentons de façon significative le budget 2023/2024 sur cette partie de 90 K€ (plus 13 %) par rapport au réalisé de 2023 dont les budgets de la commission actions sociales et solidaires, les compétitions jeunes dont ITF, la masse salariale.

Ce sont les activités et le fonctionnement des différentes commissions, l'aide aux clubs pour la compétition et les charges générées par la formation des jeunes espoirs du tennis normand.

En ce qui concerne le budget des commissions, il est proposé de reconduire les montants qui avaient été octroyés la saison précédente, en laissant le soin au nouveau comité de direction élu de procéder ultérieurement aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires, en restant dans l'épure budgétaire globale adoptée ce jour.

GRAND TOURNOIS ITF Juniors de Honfleur

Nous restons prudents sur l'organisation de l'ITF Honfleur en augmentant le budget de 2 K€.

CHARGES CENTRE DE FORMATION

Nous maintenons quasi identique le budget par rapport au réalisé.

CHARGES AUTRES

Organisation des Championnats de France Tennis Fauteuil pour 46 K€.

AIDES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

Nous réduisons le budget par rapport au budget antérieur de l'ordre de 14 %.

CHARGES CENTRE DE LIGUE

Nous prévoyons quelques travaux sur les terrains extérieurs de Honfleur, comme tous les ans.

DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

Nous prévoyons une hausse des amortissements sur l'exercice, suite à l'amortissement des travaux réalisés sur le hall d'entrée de la Ligue.

CHARGES FINANCIERES

Forte augmentation liée à la fiscalité sur nos placements sous forme de DAT.

Le montant total des charges s'élève à 2.628.001 €, en équilibre avec les produits évalués au même montant.

En conclusion de cette présentation, je tiens à adresser mes chaleureux remerciements à celles et ceux qui ont participé à l'élaboration des comptes et du budget, Nicolas BAILLEUL le directeur administratif et Sandrine LEFORT, ainsi que Alain GRIPON aux commandes de l'animation, le commissaire aux comptes Marc DARIEL et l'ensemble des intervenants élus et salariés de la Ligue et des 5 départements ; ainsi que nos différents partenaires privés et institutionnels dont l'ANS et la Région.

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité.

7. Election des délégués à l'assemblée générale de la FFT :

Une seule liste est candidate, la liste conduite par Olivier Halbout.

- Titulaire : Olivier HALBOUT
- Titulaire : Pierrick DORANGE
- Titulaire : Christophe SUBERT
- Titulaire : Nathalie LECOINTRE

- Suppléante : Valérie LESSOUEF
- Suppléante : Corinne BABE
- Suppléante : Martine EL ABED
- Suppléant : Philippe LEROUX

La liste conduite par Olivier Halbout est élue à 100%.

8. Intervention des CTR :

L'année 2023, un grand cru normand !

Cette année 2023, la Normandie a brillé par des résultats exceptionnels.

Sur le circuit international, **Alice ROBBE (USO Mondeville)** montre la voie par une entrée dans le TOP 200 WTA, ce qui lui a permis d'accéder en simple aux qualifications de 3 tournois du Grand Chelem : ROLAND GARROS (en gagnant deux matchs), WIMBLEDON et US OPEN.

De son côté, **Daniel JADE (Mont Saint Aignan Tennis)**, est champion de France en simple et en double dans la catégorie 13-14 ans, champion d'EUROPE par équipe (leader de l'équipe de France) et vice-champion d'EUROPE en simple, médaillé de bronze au championnat du monde ; il a également gagné le tournoi majeur U14 du Stade Français et atteint la finale des Petits AS à Tarbes en janvier.

Il vient de remporter tout récemment son premier tournoi UTF junior en simple et en double, ainsi que le master U14 à MONACO.

Bravo à Robin BAILLY et Joel THENARD pour cette collaboration extrêmement performante avec Daniel et sa famille.

Après deux finales sur le circuit ITF, **Laura POP (Rouen Université Club TENNIS)** gagne le championnat de France 13-14 ans en double ; cela constitue un triplé historique pour la NORMANDIE !

Thiago CARMASOL (USO MONDEVILLE) a confirmé sa progression en gagnant le tournoi National 10 ans de CERGY en simple et en double.

Tout récemment, **Maxence DESTAPPE (MSA Tennis)** atteint la finale du tournoi Tennis Europe U12 de BRESSUIRE.

Cela est le fruit d'un travail collaboratif entre notre Centre Fédéral d'Entraînement et nos clubs normands. Ces excellents résultats doivent nous pousser à élever nos standards pour continuer cette progression sur le long chemin vers le Haut-Niveau.

L'optimisation des écoles de tennis

L'optimisation de nos Ecoles de Tennis Normandes est une priorité et la base de notre parcours de formation. La Ligue a embauché Jimmy BERGEOT pour coordonner et accompagner cette transformation.

Comment optimiser ?

L'école de tennis moderne se rassemble autour d'un projet global, développant à la fois le sportif, l'éducatif et le sociétal.

Quelle vision ?

L'école de tennis moderne se fonde sur 4 idées principales :

1. L'optimisation des espace-temps
2. L'appui des coachs juniors
3. Le jeu au cœur de l'apprentissage
4. La programmation annualisée

Pour quels objectifs ?

Fidéliser et faire progresser

En résumé, l'optimisation de l'école de tennis permet à tous les enfants de trouver leur place, quel que soit leur niveau, en jouant plus et mieux, et en participant à la vie et au développement du club (coachs juniors).

Les clubs engagés dans cette transformation de leur Ecole de Tennis ont ainsi augmenté leur pourcentage de compétiteurs, ce qui a pour effet, une progression du niveau des jeunes et une meilleure fidélisation.

9. Prise de parole des personnalités

Monsieur Aristide Olivier maire-adjoint aux sports de la ville de Caen, fait part de sa satisfaction de recevoir la Ligue de Normandie de tennis dans cette nouvelle place forte du sport de la communauté urbaine de Caen la Mer.

10. Conclusion par le Président de la Ligue

Le Président de la ligue, Olivier Halbout remercie tous les participants, ainsi que tous les collaborateurs de la Ligue qui ont œuvré pour l'organisation de cette Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



LIGUE
NORMANDIE

Pierrick Dorange
Secrétaire Général